

COMMUNE DE VALLECALLE**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT****HAUTE CORSE****DELIBERATION****SEANCE DU 28 FEVRIER 2020**

DATE DE LA CONVOCATION 24.02.2020	L'an deux mille vingt et le 28 février à 19h le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur BELLINI Charles, Maire. Etaient présents : BELLINI Charles, CASANOVA Angèle, PRUNETTA François, BIAGGI Jean Toussaint, CESARI Sandrine, DON Caroline, MURATI Alexandre, POGGI Augustin. Absents : POLETTI Laetitia.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 09	
PRESENTS 08	
ABSENTS 01	
REPRESENTES 00	
VOTANTS 08	
POUR 08	
CONTRE 00	

Madame CESARI Sandrine est nommée secrétaire

OBJET DE LA DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL	<p>Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au vote du Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2019, il est nécessaire de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.</p> <p>Les résultats définitifs compte tenu des restes à réaliser sont les suivants :</p> <table> <tr> <td>- FONCTIONNEMENT :</td> <td>EXCEDENT</td> <td>145 404,78€</td> </tr> <tr> <td>- INVESTISSEMENTS :</td> <td>DEFICIT</td> <td>8 532,21€</td> </tr> <tr> <td>- ENSEMBLE :</td> <td>EXCEDENT</td> <td>136 872,57€</td> </tr> </table> <p>Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :</p> <table> <tr> <td>Affectation au financement de la section d'investissement :</td> <td>9 000,00€</td> </tr> <tr> <td>Solde en report à la section de fonctionnement :</td> <td>136 404,78€</td> </tr> </table>	- FONCTIONNEMENT :	EXCEDENT	145 404,78€	- INVESTISSEMENTS :	DEFICIT	8 532,21€	- ENSEMBLE :	EXCEDENT	136 872,57€	Affectation au financement de la section d'investissement :	9 000,00€	Solde en report à la section de fonctionnement :	136 404,78€
- FONCTIONNEMENT :	EXCEDENT	145 404,78€												
- INVESTISSEMENTS :	DEFICIT	8 532,21€												
- ENSEMBLE :	EXCEDENT	136 872,57€												
Affectation au financement de la section d'investissement :	9 000,00€													
Solde en report à la section de fonctionnement :	136 404,78€													

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

LE MAIRE


